



Présents :

- Délégué de quartier : Philippe DARSON – Hubert ROUSSELET
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Gérard LAVIGNE (Maire-adjoint), Isabelle LEPARMENTIER (élu contact du quartier), Bruno GUISE (Maire-adjoint)
- Intervenant : Guillaume CHEREL

Secrétaire de séance : Juliette PICHENOT

Ordre du jour :

- Point sur les travaux en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

Réunion quartier Q4 du 9 octobre 2023

Sujets abordés – réponses		ACTIONS	ECHEANCES
1	Introduction : <ul style="list-style-type: none">- Présentation de monsieur le maire- Accueil de Gérard Lavigne- Parole aux délégués du quartier pour déroulé de la séance		
2	Intervention de Guillaume CHEREL en préambule de la réunion de quartier afin de présenter le dispositif <i>Coclic'o</i> . Dispositif mis en place par la mairie il y a 2 ans, relatif à l'inclusion numérique. Entièrement gratuit et ouvert à tous pour un accompagnement numérique (faire à la place de, accompagner, former). Des flyers sont à disposition en mairie pour toute information complémentaire.	/	/
3	Installer des chicanes sur la piste cyclable de l'avenue de la Source à la sortie du Moulin de la Brunette <i>Les chicanes sont commandées</i>	OUI	Fin 2023
4	Avenue de Bernezac : Supprimer les places de stationnement dangereuses avant la rue des Arbousiers en venant de Nauzan <i>Les places ont été rabotées, la peinture sera faite dès que la météo le permettra</i>	OUI	Printemps 2024
5	Indiquer le sens de priorité des vélos au niveau des chicanes <i>Aux endroits nécessaires, des plots seront installés pour limiter le passage à côté des chicanes.</i>	OUI	Avant Saison
6	Est-ce possible de mettre un STOP au bout de la rue de Cordouan avant la Corniche car le croisement avec les vélos est dangereux ? <i>Un panneau STOP sera installé au bout de la rue de Cordouan mais également au bout de la rue de la Concorde.</i>	OUI	Avant Saison
7	Rue des Roseaux, prévoir l'élagage voire la coupe de certains arbres qui penchent dangereusement au-dessus de la route et des propriétés	OUI	Automne 2023

	Cela entrera dans la campagne d'élagage d'automne		
8	<p>Quelle solution pour les ordures ménagères des résidents secondaires nombreux dans le quartier ?</p> <p>La CARA en charge des déchets sur la commune, n'a à ce jour, pas de solution à nous proposer. En 2024 un nouveau contrat sera mis en place avec un nouveau prestataire choisi. La CARA et les élus de la commune travaillent sur un cahier des charges pour le nouveau contrat avec implantation de colonnes d'apports volontaires.</p>	/	/
9	<p>Vitesse excessive avenue de la Source et avenue des Acacias, est-il possible d'installer un radar pédagogique ?</p> <p>Il va être demandé aux services techniques de faire tourner le radar pédagogique sur la commune et sera mis à l'étude la possibilité de mettre au budget l'acquisition de nouveaux radars pédagogiques.</p>	OUI	/
10	<p>Est-il possible d'installer à chaque bout de la rue des Roseaux un panneau incitant les propriétaires de chiens à ramasser les crottes ?</p> <p>Des panneaux existent pour ce genre d'incivilités, la commune va en commander pour installation d'un panneau au début de la rue côté rue Germaine et un second au niveau de l'aire de camping-cars</p>	OUI	Avant Saison 2024
11	<p>Secteur du Vieux Clocher, reprise des trottoirs sur l'ensemble du secteur</p> <p>Sera mis au budget trottoirs 2024.</p>	OUI	/
12	<p>Est-ce possible de mettre l'avenue de Nauzan en sens unique ?</p> <p>Des panneaux « Attention piétons » seront installés avant la saison. Des reprises ponctuelles seront refaites sur les trottoirs et un caniveau sera créé devant le N°25 de l'avenue.</p>	NON	/
13	<p>Quels sont les droits pour stationnement sur routes et trottoirs ?</p> <p>Conformément à ce que prévoit le paragraphe 1 de l'article R417-11 du code de la route, les automobilistes ont interdiction de se garer sur les trottoirs sauf si des emplacements sont prévus avec marquage au sol. Sur voirie, le code de la route recommande de stationner dans le sens de la voie le long du trottoir sauf si implantation d'une réglementation interdisant le stationnement sur chaussée ou l'existence d'une ligne continue séparative des voies de circulation.</p>	/	/
14	<p>Où en sont les travaux de la rue des Peupliers ?</p> <p>La convention avec le SDEER a été signée. Les travaux se feront sur 2024-2025 avec enfouissement des réseaux et reprise de la voirie.</p>	OUI	2024-2025
15	<p><u>Rue des Erables :</u></p> <p>Affaissement au bout de la rue.</p> <p>La reprise a été faite en enrobé à froid en régie. La CARA a prévu le remplacement du réseau assainissement dans la rue ainsi que dans la rue des Roseaux prochainement. La mairie veillera à ce que la rue soit correctement reprise après travaux</p>	OUI	Courant 2024
16	<p>Réfection de la rue des Grillons</p> <p>Une reprise des nids de poule sera faite dans la campagne de reprise de voirie en attendant de refaire la voirie conjointement avec la mairie de Vaux-sur-Mer.</p>	A l'étude	Automne 2023
17	<p>Demande d'installation d'un cédez le passage au bout de la rue des Ifs en arrivant sur l'avenue de Pontaillac</p> <p>L'arrêté est existant, les services vont commander le panneau</p>	OUI	Fin 2023

18	Mise en place d'une chicane pour les vélos rue des Thuyas avant d'arriver sur le rond-point des drapeaux à Vaux-sur-Mer Des chicanes seront installées ainsi que des renforts sur l'accotement enherbé.	OUI	Avril 2024
19	Quelle est la position de la municipalité vis-à-vis du projet de la ferme aquacole au Verdon ? La municipalité n'a pas de position définie à ce jour.	/	/
20	Position de la municipalité sur la taxe des résidences secondaires ? Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer de taxe sur les résidences secondaires.	/	/
21	Demande la mise en place de caméras angle avenue des Peupliers > rue des Roseaux	NON	/
22	Les cyclistes n'empruntent pas l'avenue de Bernezac à cause du stationnement alterné donc remontent la rue des Grillons à contre sens. Serait-il envisageable de mettre la rue des Grillons en sens unique de Nauzan vers l'avenue de la Source et de créer une piste cyclable à contre sens ? La rue est trop étroite, cela augmenterait la dangerosité de la circulation sur cette voie.	NON	/
23	Quel est le projet pour le terrain situé à l'angle de l'avenue de la Source - l'avenue de Bernezac – la rue des Thuyas? Il est envisagé d'y faire un bassin d'orage	/	/
24	Sur la piste cyclable de l'avenue de la Source il est demandé d'entretenir les haies côté maisons qui commencent à empiéter sur la voie cyclable et sur le cheminement piétons La programmation de l'intervention sera faite auprès du service espaces verts	OUI	Fin 2023
25	Au niveau de la résidence du Moulin de la Brunette, peut-on programmer l'élagage des arbres et la taille de la haie côté rue des Thuyas ? La programmation de l'intervention sera faite auprès du service espaces verts	OUI	Fin 2023
26	Quel est le projet de lotissement sur l'avenue de Bernezac ? Le permis n'est pas encore déposé en mairie.	/	/